

Honoraires de TRANSACTION - TVA 20%

Ces honoraires comprennent à l'issue de la transaction au minimum : les conseils et services associés à la mise en vente du bien, la rédaction du mandat de vente, la constitution du dossier de vente, la mise en place d'une stratégie de communication (support vitrine, papier et/ou Internet), les déplacements du/des négociateur(s), les visites du bien, le suivi et constitution du dossier acquéreur, la négociation, l'accompagnement à la signature du compromis ou promesse de vente éventuellement sa rédaction, et son suivi jusqu'à la signature de l'acte notarié.

Prix de vente NET VENDEUR	Honoraires HT	Honoraires TTC - TVA 20%
De 0 à 59 999€	4 166.66€	5 000 € - forfait
De 60 000 à 119 999€	6 666.66 €	8 000 € - forfait
De 120 000 à 999 999€	4.17% en mandat simple 3.33% en mandat exclusif	5% en mandat simple 4% en mandat exclusif
Au-delà d'1 000 000€	3.33% en mandat simple 2.92% en mandat exclusif	4% en mandat simple 3.5% en mandat exclusif

Honoraires terrain à bâtir : 10% TTC du prix de vente

Honoraires commerce, box, garage : 10% TTC du prix de vente

Ces honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur, selon mandat.

Toute baisse de prix de vente lors d'une négociation par offre d'achat implique un nouveau calcul des honoraires de l'agence.

Honoraires sur mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence : l'acquéreur ne sera débiteur d'aucun frais ou honoraires à l'égard de Grand Siècle Immobilier, notre agence étant dans ce cas rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires de LOCATION - conformes à la LOI ALUR- TVA 20%

1. Honoraires pour les baux d'habitation résidence principale Loi 06.07.89

Honoraires	Charge bailleur TTC	Charge locataire TTC
Visite, constitution dossier, rédaction d'actes	12€/m ²	12€/m ²
Etat des lieux entrée - location vide	3€/m ²	3€/m ²
Etat des lieux entrée - location meublée	5€/m ²	3€/m ²
Honoraires de commercialisation pour les biens de moins de 55m ²	99€	
Etat des lieux de sortie (hors mandat gestion) avec un minimum de facturation de 189€TTC	6€/m ²	
Etat des lieux -facturation de l'inventaire sur des m ² non habitables type jardins et sous-sols forfait par tranche de 100m ²	100€	

Les honoraires à la charge du locataire pour l'ensemble des prestations sont plafonnés dans la limite des honoraires facturés au bailleur pour la même prestation.

2. Honoraires pour les autres types de baux. Ces honoraires comprennent : Commercialisation, visite, constitution dossier locataire, étude solvabilité, rédaction et organisation des actes et l'état des lieux.

Honoraires :	Charge bailleur TTC	Charge locataire TTC
Loyer annuel HT HC inférieur à 12 000€	13%	13%
Loyer annuel HT HC entre à 12 001€ et 30 000€	10%	10%
Loyer annuel HT HC supérieur à 30 001€	9%	9%
Honoraires de location pour un lot isolé : cave / parking / box / garage etc...	120€	120€
Locaux professionnels, commerciaux, boutique	10% loyer triennal	10% loyer triennal

Honoraires de GESTION LOCATIVE- TVA 20% - TTC

1. Honoraires de gestion suivant mandat (% des encaissements hors dépôt de garantie)

Biens d'habitation en location vide : 8.41%, avec un minimum mensuel de facturation : 50,00 € / mois

Maisons individuelles en location vide > 100m² habitables : 6%

Biens commerciaux et professionnels, selon mandats : 7% HT

Lot isolé : parking, cave, garage, box, ... : 15% avec un minimum de 50€/mois

2. Frais divers :

- Etat préparatoire à la déclaration de revenus fonciers : 99€
- Mise en place d'un protocole d'accord : 50€
- Renouvellement des baux, rédaction d'acte : 350€
- Vacation horaire (par exemple : convocation à une expertise, représentation en AG, réalisation d'un dossier subvention A.N.A.H, déclaration de sinistre assurance, suivi du dossier et expertises, déclaration et suivi contentieux (hors impayés locataires), suivi travaux exceptionnels) : 59€/h
- Suivi de travaux : 3.5% TTC du montant HT des travaux suivis.
- Frais de clôture : 200€ - inclus l'édition des revenus fonciers de l'année N+1 après résiliation si souscrit réalisé l'année N-1.

3. En option, et uniquement pour les biens sous mandat de gestion :

Tarifs assureur BRUN JCD, révisable annuellement et sans délais

- Assurance Loyers Impayés (% du quittancement) 2%
- Assurance Propriétaire Non Occupant : 56€ / année civile pour les biens en copropriété
120€ / année civile pour les maisons (max 200m² hab.)

Les honoraires sont révisables. La TVA applicable sur les tarifs ci-dessus s'entend au taux actuel en vigueur à ce jour 20,00 %.